



BIM 9707/03

BULLETIN D'INFORMATIONS

LE MOT DU PRESIDENT	2
----------------------------	----------

SOMMAIRE

LE CLUB HOUSE SE REORGANISE	3
------------------------------------	----------

EVOLUTION DU C.N.L.F.	4
------------------------------	----------

LE SECRETARIAT A DEMENAGE	4
----------------------------------	----------

QUI FAIT QUOI ?	5
------------------------	----------

REPAS D'ETE DU C.N.L.F.	6
--------------------------------	----------

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE	6
---	----------

MERCREDI 6 AOUT 1997 DE 11 HEURES A 12 HEURES 30	6
---	----------

CONVOCATION AU COMITE DE DIRECTION	7
---	----------

MERCREDI 6 AOUT 1997 DE 10 HEURES A 11 HEURES	7
--	----------

COMMANDE DE PAREBATTAGE ET D'AMORTISSEURS	7
--	----------

RAPPEL DES MANIFESTATIONS PREVUES POUR LA SAISON 97	7
--	----------

MANIFESTATIONS A TERRE	7
-------------------------------	----------

SORTIES EN MER	7
-----------------------	----------

CALENDRIER DES REGATES	7
-------------------------------	----------

<h2>LE MOT DU PRESIDENT</h2>

Merci, merci, merci au nom de tous !

Merci à tous ceux qui continuent à oeuvrer pour le Cercle :

- Yves Ferrasson qui ? non seulement assure la responsabilité des mouillages, mais aide tous ceux qui le sollicitent,
- Daniel Haubert, notre trésorier, qui nous a remis la comptabilité 1996 à jour,
- Josiane Haubert, qui nous a préparé un couscous « Impérial »,
- François Charlot, qui nous a fait apprécier un buffet campagnard succulent et a organisé une rencontre digne d'un professionnel de la pêche,
- René Julien, qui avec son équipe nous a emmenés à L'Aiguillon, puis à La Tranche, et enfin à Marans pour un inoubliable week-end de navigation,
- Edouard Couté, qui a organisé les premières régates de la saison,
- Louis-Marie Brémaud, qui nous a trouvé un store pour le bar,
- Lucette et Michel Hoedts, qui ont équipé le jardin en parasols,
- Jean-Jacques Sill, qui s'est chargé des plans des locaux techniques à construire dans la cour,
- Jürgen Becker, qui nous a trouvé 4 nouveaux sponsors pour nos régates.

Et beaucoup d'autres, j'en oublie bien sûr, qu'ils me pardonnent.

Merci à toutes les nouvelles bonnes volontés qui nous rejoignent :

- Claude Simonnet, pour l'étude des tâches de secrétariat,
- Jacky Gaulard, pour la gestion du bar,
- Lucette et Raymond Parcevaux, pour la gestion et la tenue du Club House et la tenue du bar.

Merci à tous ceux qui s'appêtent à le faire :

Si vous ne faites pas encore partie de l'équipe active et si vous avez du temps, ne pensez pas que toutes les tâches sont déjà attribuées, contactez-moi, il reste encore beaucoup à faire.

LE CLUB HOUSE SE REORGANISE

Le Club-House est notre lieu de rencontre et d'information.

Dans le but d'améliorer notre organisation et notre efficacité, une équipe se met en place pour encadrer et gérer ce lieu.

- Jacky Gaulard prend en charge la gestion du bar (ce qui soulagera en partie notre trésorier Daniel Haubert), Raymond Parcevaux assurant l'approvisionnement.
- Lucette et Raymond Parcevaux s'occuperont de la tenue du Club-House,
- Julie et Lucille seront là pour vous accueillir cet été ; Julie prenant seule le relais en inter-saison.

Pour que tout cela fonctionne bien il faut aussi que vous fassiez quelques efforts :

1. Respectez les horaires du bar qui sont affichés :
 - * Le bar ouvrira aussi l'après-midi en fonction des marées et du retour des régates,
 - * Que ce soit pour des consommations prises au bar du Club-House ou au bar du jardin, nous attirons votre attention sur le fait que Julie ou Lucille ne peuvent assurer le service aux tables. Des plateaux sont à votre disposition.
 - * Le soir, dans le cas d'un repas organisé dans le jardin, le bar fermera précisément à 20 h 30 car Julie et Lucille assurent en général le service du repas et les comptes sont différents.
2. Veillez au solde de votre compte et demandez vous-même l'état de votre fiche ; nos hôtesses ont la timidité de leur âge et hésitent à vous réclamer de l'argent.
 - * Effectuez vos règlements par chèque, carte bleue ou en espèces mais toujours par 100 F ou multiples de 100.
3. Tenez compte de la spécificité de notre Cercle, régi par la Loi de 1901 qui n'autorise la fourniture de prestations payantes que pour les membres du Club pour ce qui est des manifestations et du bar.
 - * Si vous souhaitez inviter des amis, arrangez-vous avec eux directement mais effectuez le paiement global au Club sous votre nom. Le Club ne peut accepter de règlements à leurs noms.
4. Inscrivez-vous dans les délais fixés pour toutes les manifestations, repas, sorties, etc, auxquelles vous voulez participer.
 - * **Attention !** désormais votre inscription vaut engagement de paiement et l'annulation n'est possible qu'effectuée avant le délai limite et auprès de la personne qui vous a inscrit.
5. Réclamez votre ticket en venant régler, 48 heures à l'avance au minimum et gardez ce ticket pour le donner le jour de la manifestation.

Par ailleurs, compte tenu des modifications des serrures du Club-House, nous demandons aux membres en possession de clés de bien vouloir les rapporter au secrétariat.

Avec ces nouvelles dispositions, nous pensons que vos comptes seront parfaitement tenus à jour, que les comptes du bar s'amélioreront et que nous pourrons rendre le Club-House plus attrayant et plus vivant. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions et remarques à l'équipe du Club-House.

EVOLUTION DU C.N.L.F.

Le Secrétariat a déménagé

Votre Président actuel hébergeait le secrétariat du C.N.L.F. depuis plus de 10 ans (jusqu'au 31 décembre 96, il était Secrétaire), jusqu'en 94, au siège de l'entreprise qu'il dirigeait à La Rochelle et, depuis 94, à son domicile à La Flotte.

Cette localisation du secrétariat ayant des avantages (coût réduit) mais aussi des inconvénients (exiguïté, dispersion des lieux...), nous avons fait la demande auprès de la mairie d'occuper les bureaux situés sous le Club-House, laissés vacants par les Affaires Maritimes.

Nous avons obtenu l'une des deux pièces, la décision ayant été prise lors de la réunion du Conseil Municipal du 2 Juillet 97.

Le déménagement a eu lieu le 10 Juillet dernier et, Anne, la secrétaire partage avec Yves Ferrasson la pièce située au rez-de-chaussée, à gauche de l'escalier qui mène au Club-House.

Ce bureau n'est bien entendu pas un lieu de rencontre ou de divertissement et nous demandons à tous de le considérer comme tel et de ne s'y rendre que pour des demandes précises d'ordre administratif ou concernant les mouillages.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons d'effectuer vos visites, le matin à partir de 11 heures 30.

Nous vous remercions d'en noter les coordonnées :

C.N.L.F. - Secrétariat - 1 Quai de Sénac 17630 La Flotte en Ré

Tél. : 05 46 09 97 34

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 15 à 16 h 30

Le siège social reste pour l'instant domicilié chez le Président en attendant sa mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité de Direction.

L'ancien numéro de téléphone du secrétariat étant celui du domicile du Président, nous vous remercions de ne l'utiliser que lorsque vous voudrez le saisir d'une question importante.

QUI FAIT QUOI ?

Document préparé par Claude Simonnet

Afin d'améliorer l'organisation de vos loisirs,

Veillez noter les coordonnées des personnes à contacter :

- Vous souhaitez :
 - * **Un renseignement administratif ?**
Anne Rohrbacher (la secrétaire) ☎ 05 46 09 97 34
Henri-René Bain ☎ 05 46 09 64 75
 - * **Une place de mouillage ?**
Yves Ferrasson
☎ 05 46 09 97 34. ou 06 07 28 67 20
 - * **Participer à une régata ?**
Edouard Couté
☎ 05 46 09 49 77(après 20 heures)
 - * **Participer à une sortie en mer ?**
René Julien ☎05 46 09 66 82
Jean-Michel Garcia ☎05 46 09 67 77 (le soir)
 - * **Participer à une soirée, un repas ?**
Lucette et/ou Michel Hoedts - Juillet/ Août
☎05 46 30 28 71
Henri-René Bain - Autres périodes
☎ 05 46 09 64 75
 - * **Faire du ski nautique ?**
Thierry Poitte
☎ 05 46 30 14 48 (le soir)
 - * **Pratiquer ou apprendre la pêche en mer ?**
François Charlot
☎02 54 45 06 43 (voiture)
 - * **Connaître le fonctionnement du bar ou du Club-House ?**
Lucette Parcevaux
☎ 05 46 09 55 81

REPAS D'ETE DU C.N.L.F.

Une année sur deux, nous organisons notre soirée vers la fin Août à l'extérieur de La Flotte.

En 1996, notre souper s'était déroulé à bord de l'Ilienne (nous renouvelerons cette expérience en raison du souvenir laissé par cette délicieuse soirée) mais c'est volontairement, pour permettre au plus grand nombre d'en profiter, que nous avons programmé celle de cette année à La Flotte, avant le 15 Août, date à partir de laquelle la commune commence à se vider.

Cette année nous avons choisi de renouer avec la tradition et de faire notre soirée d'été au Richelieu.

Lucette et Michel Hoedts ont préparé une soirée qui devrait compter tout particulièrement dans les annales du Cercle.

Le cadre du Richelieu, le plus bel établissement de l'Ile, sa cuisine renommée, le tout accompagné d'un orchestre chargé de l'animation de la soirée.

Plusieurs grandes marques nous assurent leur concours :

- MARTELL qui nous offre l'apéritif et le digestif,
- DORE, pour le Champagne,
- La Parfumerie de St Martin,
- Le Crédit Mutuel Océan
- Ainsi que nos sponsors habituels.

Alors que les dames choisiront les couleurs de leurs robes, les messieurs essaieront de se limiter au bleu marine et blanc, couleurs traditionnelles du nautisme.

Malgré parfois des différends ou des conflits, notre cercle, qui est flottais, se doit de marquer son attachement à l'activité économique de sa commune et pour cette raison, cette soirée sera ouverte aux sympathisants du C.N.L.F. que nous connaissons.

Si vous souhaitez que des invitations soient lancées de votre part, le secrétariat s'en chargera. Merci de nous signaler leurs coordonnées.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 6 Août 1997 de 11 heures à 12 heures 30

Vous trouverez en fin de bulletin votre convocation à l'Assemblée Générale.

Merci de nous retourner les coupons réponses détachables auxquels vous pourrez joindre votre pouvoir, si vous pensez être absent ou indisponible à cette date.

Les bulletins réponses, imprimés début Juin, mentionnent encore l'ancienne domiciliation du secrétariat.

Merci, dans la mesure du possible de nous les retourner, 1 Quai de Sénac à La Flotte, nouvelle adresse du secrétariat.

CONVOCAATION AU COMITE DE DIRECTION

Mercredi 6 Août 1997 de 10 heures à 11 heures

Les membres du bureau trouveront ci-jointe la convocation à la réunion du Comité de Direction ainsi qu'un Etat Budgétaire 1996.

Merci de nous retourner les coupons réponses détachables auxquels vous pourrez joindre votre pouvoir, si vous pensez être absent ou indisponible à cette date.

COMMANDE DE PAREBATTAGE ET D'AMORTISSEURS

Par l'intermédiaire de notre BIM 9611, nous vous avons proposé l'acquisition de nouveaux articles destinés à améliorer la qualité de vos amarrages : des pare-battage « coussins » et des amortisseurs en caoutchouc.

Certains d'entre vous ont manifesté leur intérêt pour ces produits proposés, au prix de 200 F/pièce pour les parebattage et 120/180 F pour les amortisseurs 14/18 et nous ont adressé leur chèque.

Notre fournisseur, en raison d'une mauvaise gestion, n'ayant pu honorer ses engagements, les Ets MOTTE MARINE nous ont fait une proposition pour un produit identique à un prix hors marge bénéficiaire de :

- 300 F pièce pour les parebattage
- 165 F pièce pour les amortisseurs 14/18

Nous demandons aux membres nous ayant adressé leur chèque sur la première base tarifaire de 200 F pour les parebattage et 120 ou 180 F pour les amortisseurs et désireux d'acquérir ce matériel au prix proposé par les Ets MOTTE MARINE, de nous faire parvenir un chèque complémentaire afin que nous puissions passer une deuxième commande globale.

Cependant, si vous souhaitez renoncer à votre commande, faites-le savoir au secrétariat qui vous retournera votre chèque.

RAPPEL DES MANIFESTATIONS PREVUES POUR LA SAISON 97

Vous trouverez, pour mémoire en fin de bulletin, les fiches programmes détaillant nos différentes activités :

Manifestations à terre

Sorties en mer

Calendrier des régates